



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

131^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 12 - 16.10.2014

Conseil directeur
Point 10

CL/195/10g)-R.1
10 octobre 2014

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

g) Examen du projet de principes communs en matière d'assistance aux parlements (Manille, 28 et 29 août 2014)

En octobre 2013, des représentants de parlements nationaux et d'organisations qui travaillent avec les parlements sont convenus de la nécessité d'élaborer un ensemble de lignes directrices sur l'assistance aux parlements et ont demandé à l'UIP de prendre la direction des opérations en vue de l'élaboration d'un ensemble de principes communs à cet effet¹.

En juin 2014, le projet de principes communs a été transmis, pour consultation et commentaires, aux parlements nationaux, à l'Association des secrétaires généraux de parlements et à d'autres organisations compétentes. La réunion qui s'est tenue à Manille, organisée conjointement avec le Congrès philippin, a été l'aboutissement de ce processus de consultation. On trouvera ci-après un rapport succinct de la réunion.

Aperçu général

Les participants ont examiné le projet de principes communs, après avoir demandé aux parlements nationaux de la région d'Asie et à des organisations qui apportent une assistance aux parlements de leur faire part de leurs observations et données d'expérience. Ils se sont également penchés sur les bonnes pratiques en matière de coopération et de coordination et les mécanismes grâce auxquels les Principes communs pourraient être mis en œuvre. Ils ont accueilli favorablement le document présenté, se montrant désireux de partager des expériences utiles et d'envisager des mesures pratiques propres à favoriser une utilisation avisée et durable des Principes communs.

Principaux résultats/conclusion

Les commentaires reçus concernant le **contenu** des Principes communs concernent :

- la révision du titre du document pour qu'il apparaisse clairement que le document porte sur l'assistance que les parlements reçoivent de partenaires extérieurs;
- la nécessité que les partenariats instaurés avec des partenaires extérieurs bénéficient d'un fort soutien politique;
- l'approche stratégique impliquant les principales parties prenantes qui doit être adoptée pour la planification des activités de renforcement afin de pérenniser les résultats obtenus;

¹ Un groupe de rédaction, composé des représentants du Parlement européen, de l'Assemblée nationale française, du PNUD, du National Democratic Institute et de l'UIP a été créé à cette fin.

- Le fait que le secrétariat du parlement concerné doit être expressément mentionné comme étant le bénéficiaire de l'assistance;
- L'utilisation d'exemples et de bonnes pratiques pour illustrer les questions de fond sur lesquelles portent les Principes communs et les moyens de les appliquer;
- La nécessité d'améliorer la communication et la coordination entre les parties prenantes doit être reconnue; et
- les Principes communs doivent être rédigés de manière plus claire et plus concise.

Les commentaires sur la manière **d'appliquer** les Principes Communs portent sur :

- Le fait que les parlements bénéficiaires doivent garder la maîtrise du processus de renforcement de l'institution parlementaire;
- La communication efficace devant être mise en œuvre par tous les partenaires qui s'occupent d'assistance aux parlements sur la nature et le contenu des Principes communs.

Le Secrétariat de l'UIP a veillé à intégrer les commentaires des participants dans le projet de principes communs, de manière à présenter, en vue de son adoption, un nouveau projet de document aux organes directeurs de l'UIP lors de la 131^{ème} Assemblée qui se tiendra à Genève (Suisse) du 12 au 16 octobre 2014.

Une fois que les Principes communs auront été adoptés, l'UIP invitera les parlements nationaux, les spécialistes du renforcement parlementaire, les donateurs et d'autres organisations participant aux activités d'assistance aux parlements à les approuver. Une cérémonie de lancement des Principes communs pourrait avoir lieu lors de la 132^{ème} Assemblée de l'IUP, qui se tiendra au Viet Nam à la fin du mois de mars 2015.

